

Sciences de la société

92 | 2014

L'entretien, l'expérience et la pratique

Notes de lecture

Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*

Paris : Éditions du Seuil, 2011, 177 p.

MÉLANIE LE FORESTIER

p. 209-210

Référence(s) :

Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*. Paris : Éditions du Seuil, 2011, 177 p.

Texte intégral

- Historien des religions de l'Occident moderne, Milad Doueïhi s'intéresse depuis plusieurs années au numérique¹. Dans un premier ouvrage sur le sujet, *La Grande Conversion numérique* (2008), il explorait déjà le devenir des sociétés au regard du numérique, notamment le processus qui amenait les technologies numériques à convertir le monde analogique en monde numérique. Privilégiant le concept de conversion plutôt que celui de révolution, il instaurait un rapport de continuité entre la religion et le numérique tout deux étant « *des techniques de la médiation et de la communication qui, chacune à sa manière, modifient les rapports entre les individus et la collectivité et mettent en place une nouvelle dimension éthique capable d'influencer et de façonner les actions et les comportements.* » (p. 41)
- Pour un humanisme numérique* vient prolonger ses premières observations. Doueïhi analyse la manière dont les outils et les pratiques dans un espace hybride interrogent et transforment notre rapport à la culture et au monde. Il développe alors une nouvelle méthode afin de saisir toute la complexité de cette nouvelle culture. En ce sens, il rappelle que « [l]a méthode est indissociable de son objet et, dans le cas du numérique, il nous en faut plus que jamais une à la fois humaniste, dans le sens classique du terme, et scientifique et technique » (p. 52). C'est dans ce cadre qu'il propose le concept d'*humanisme numérique* auquel est consacré le premier chapitre. Au-delà de toute nostalgie, Doueïhi repart de l'identification par Claude Lévi-Strauss de trois humanismes dans l'histoire de l'Occident où l'on y décèle à la fois une évolution politique, mais aussi une évolution des rapports au document culturel (p. 34-35) : « *l'humanisme aristocratique de la Renaissance, ancré dans la découverte des textes de l'Antiquité classique ; l'humanisme bourgeois de l'exotisme, associé à la découverte des cultures de l'Orient et de l'Extrême-Orient ; enfin, l'humanisme démocratique du xx^e siècle, celui de l'anthropologue, qui fait appel à la totalité des activités des sociétés humaines.* » Les chapitres suivants sont alors consacrés à l'étude de certaines mutations de nos repères qui contribuent à l'émergence d'un « *quatrième humanisme* » (p. 37).
- Doueïhi s'intéresse tout d'abord à l'amitié à partir de laquelle il met en évidence une nouvelle sociabilité numérique. Pour lui, l'amitié est le modèle sur lequel se construisent les réseaux sociaux, « *l'agent capable de redéfinir le lien social et de donner lieu à une nouvelle réalité sociale* » (p. 57). Il analyse alors sa matérialité, « *ce statut de figure et de métaphore [...] afin de mieux saisir les dimensions culturelles mises en jeu par l'amitié numérique* » (p. 58). Pour cela, il compare les définitions de l'amitié d'Aristote, Cicéron et Bacon à la nouvelle culture numérique pour comprendre ce qui a changé et « *me[tre] au jour les décalages et les glissements conceptuels de l'héritage de l'amitié à sa réalité contemporaine* » (p. 66). L'économie de l'image numérique occupe une grande place dans ce chapitre par le statut central que Doueïhi reconnaît à l'image, notamment dans le Web 2.0 où elle rend visible l'identité (p. 67). Il pointe également l'existence de deux paradigmes différents à partir d'une comparaison entre Wikipédia et Facebook : le premier relevant d'une économie du savoir tandis que le second reflète une économie affective. D'un côté le savoir répond à un besoin de vérité, de l'autre, le lien social « *appartient à l'ordre de*

la justice » (p. 83). L'un repose sur l'anonymat, l'autre sur la visibilité et le partage de l'identité. Si tous les deux reposent sur une dimension collective, ils répondent donc toutefois à des logiques différentes.

- 4 Le troisième chapitre porte sur l'évolution de la culture anthologique depuis l'Antiquité jusqu'à la civilisation numérique, en passant par l'ère de l'imprimé. Il s'agit notamment de comprendre comment nous sommes passés d'une économie de la rareté à une économie de la surabondance. « *S'il est vrai que l'accès à l'information et au savoir a toujours été une forme du pouvoir, la culture anthologique, dans son déploiement numérique, met en place une nouvelle configuration épistémologique et formelle, capable de réorienter notre appréciation des liens entre savoir et pouvoir.* » (p. 106) Plaçant le fragment au cœur de cette nouvelle culture, qui impacte également l'identité, Doueïhi analyse plus précisément « *la façon dont le numérique est en train de modifier nos manières de voir en introduisant de nouvelles perspectives fondées sur les propriétés des outils et des plates-formes et sur les pratiques de la sociabilité numérique* » (p. 107) à partir d'une observation du *Cloud Computing*.
- 5 Après avoir montré comment la « *fragmentation anthologique alimente un retour du récit et des formes narratives inscrites dans les plates-formes et les modèles de la personnalisation* » (p. 133), Doueïhi consacre le chapitre 4 à la question de l'imaginaire numérique. Pour cela, il s'appuie de manière originale sur la littérature de science-fiction. Cette approche par l'imaginaire lui permet de pointer une faille technique non négligeable : « *un oubli fondamental de la culture et de la technologie numériques, un oubli de l'oubli* » (p. 150). Si l'oubli est constitutif de l'humain, la culture numérique « *est une forme inédite de la maîtrise de la mémoire* » (p. 151), et repose justement sur la matérialité de cette mémoire. Cela implique de forts changements et questionnements vis-à-vis de l'Histoire (mémoire collective) et de l'identité (mémoire individuelle). Or, s'il s'agit d'un fait majeur de notre civilisation numérique, Doueïhi regrette qu'on en parle trop peu. Toute la complexité du droit à l'oubli n'est malheureusement pas encore prise en compte dans notre culture numérique (p. 154).
- 6 Dans le dernier chapitre faisant office de longue conclusion, Doueïhi revient sur la distinction entre le modèle de l'index, celui de Google, et le modèle du visage, celui des réseaux sociaux (p. 157). Ces deux modèles proposent une gestion différente de l'information (p. 164), le premier s'appuyant sur des critères de pertinence et d'efficacité, le second sur une logique de curation et de signature (p. 160). Si la culture numérique peut parfois déconcerter comme le reconnaît Doueïhi, il insiste cependant pour dépasser ces appréhensions afin de continuer « *de s'interroger sur l'imaginaire du numérique* » (p. 163). Il nous propose donc une réflexion dense et stimulante et nous invite à la poursuivre collectivement. Car plusieurs questions restent en suspens, les dimensions économiques et politiques du numérique notamment, ou les compétences et savoirs de l'homme numérique dans une perspective empirique. Il amorce toutefois, tout le long de son ouvrage, quelques pistes de réflexion à développer. Nous citerons en exemple celle qui part du constat que le code n'est pas neutre : « *Le numérique est certes un produit occidental, mais il est une réalité globale. Les modèles qui sous-tendent son fonctionnement sont tous ou presque tous dérivés de l'expérience occidentale [...]. Comment, dans ce contexte, imaginer l'évolution de l'environnement numérique dans une autre perspective, selon des chemins qui ne seront plus exclusivement ceux de l'Occident, de ses concepts et de ses catégories ?* » (p. 39)

Notes

1 Milad Doueïhi est actuellement titulaire de la Chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université Laval (Québec).

Pour citer cet article

Référence papier

Mélanie Le Forestier, « Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique* », *Sciences de la société*, 92 | 2014, 209-210.

Référence électronique

Mélanie Le Forestier, « Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique* », *Sciences de la société* [En ligne], 92 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 18 octobre 2017. URL : <http://sds.revues.org/1285>

Auteur

Mélanie Le Forestier

Droits d'auteur



Sciences de la société est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.